

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
112.77

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

OBJET : Demandes de garantie d'emprunt formulées par l'OP HLM 13 Habitat. Opérations :

- 1. Acquisition/amélioration de 10 logements collectifs locatifs sociaux (PLUS) dénommés "Victor Hugo" et situés rue Victor Hugo/rue des Vieux Fours/rue du Grand Puits, à Marignane.**
- 2. Construction de 36 logements collectifs locatifs sociaux (24 PLUS, 12 PLAI) dénommés "Résidence du soleil" et situés 2, rue du Soleil, à Chateaurenard.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux finances, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'OP HLM 13 Habitat sollicite le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour deux demandes de garantie d'emprunt d'un montant total de 3.441.818,00 € Celles-ci représentent 100 % d'un montant total d'emprunts de 3.441.818,00 € dont les caractéristiques sont présentées en annexe du présent rapport.

Ces demandes concernent le secteur du logement locatif social.

Par ailleurs, l'encours garanti auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône de l'OP HLM 13 Habitat s'élève au 01/01/2019 à 770.230.933,65 € Cet encours représente 58,34 % de l'encours garanti des organismes HLM et 52,98 % de l'encours total garanti.

Chacune de ces garanties d'emprunt votées par la Commission permanente du Conseil départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre les délibérations ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

